

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



XVI
AIX-EN-PROVENCE
2001 [2003]

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL ET RESPONSABLE DES ANNALES

C'est toujours un grand plaisir pour moi, en tant que responsable des *Annales*, de mettre le point final au volume en rédigeant le mot du responsable et en donnant une présentation d'ensemble du travail accompli. Comme toujours, nous avons recherché une grande amplitude chronologique: Paul Delorme est un peu remonté dans le temps pour nous présenter l'ensemble du monnayage parthe; pour cette première livraison, il couvre la période qui va des origines à 70 avant Jésus-Christ. L'an prochain, nous connaissons tout sur ce monnayage oriental lié à la Grèce et qui exprime la puissance économique d'un royaume qui, nous le verrons dans la seconde livraison, a fait trembler l'Empire romain. Jean-Albert Chevillon poursuit son exploration des petits monnayages locaux qui imitent les émissions massaliètes; et Maurice Roux, son panorama du monnayage romain des provinces orientales (pour cette année, la Cilicie).

Du III^{ème} siècle après Jésus-Christ, je vous propose de passer aux monnaies des comtes de Provence (XII^{ème} - XV^{ème} siècles) avec une mise à jour détaillée de l'ouvrage fondamental d'Henri Rolland: j'ajoute au moins sept types monétaires non répertoriés dans cet ouvrage de référence, et de très nombreuses variétés, rectifications... ou suppressions! L'an prochain, je m'occuperai peut-être du monnayage de la principauté d'Orange. Grâce à Gilbert Acchiardi, avec un petit complément de ma part, ce sont des précisions nouvelles sur l'un des monnayages les plus passionnants du XX^{ème} siècle: les monnaies de nécessités (provençales en l'occurrence).

On remarquera cette année un trou pour la période qui va du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. À raison de quatre ou cinq articles par numéro, on ne peut couvrir l'ensemble des monnayages. C'est sur plusieurs numéros que les grands équilibres peuvent être respectés et chacun sait que cette période n'a pas été précédemment défavorisée. En tout cas, le tome XVII comprendra au moins une étude sur la numismatique "moderne", au sens historique du mot.

En tant que président, je suis particulièrement satisfait de la reprise, que l'on peut maintenant qualifier de régulière, de *Provence Numismatique*. lors de mon élection, il y a deux ans, je n'avais pu m'engager, faute de concours, que pour la publication des *Annales* (t. XIII, publié en 2001). Pour 2002, nous avons pu rattraper une année de retard avec le numéro double XIV-XV et, grâce à Xavier et Guy Choain, reprendre la publication de *Provence Numismatique* (n° 98). Pour 2003, nous respectons scrupuleusement le calendrier annoncé: un numéro de *Provence*

Numismatique en avril (n° 99), le volume des *Annales* (XVI) en juin et tout est prévu non seulement pour publier un second numéro de *Provence Numismatique*, mais pour lui donner, dans la mesure de nos moyens financiers, un éclat particulier, puisque ce sera le numéro 100. Il sortira à l'automne (prévision novembre). Nous devons tous remercier X. et G. Choain qui, avec dévouement et compétence, ont permis la réparation de notre bulletin de liaison... et nous devons les aider, en leur adressant des articles ou des informations pour nourrir ce bulletin. Ce bulletin dépendra de ce que nous apporterons. En tout cas, il joue pleinement son rôle en annonçant les bourses ou manifestations de nos associations, en donnant un résumé de leurs assemblées générales et en offrant à tout adhérent à jour de cotisation la possibilité d'une petite annonce gratuite... Et il n'est pas interdit de faire des propositions pour de nouveaux services, dans la mesure de nos possibilités!

Reste que le développement et la qualité de nos publications dépendent de notre situation financière. Que chacun y réfléchisse: un volume d'*Annales* (48 pages imprimées) et deux numéros de *Provence Numismatique* pour une cotisation fédérale annuelle de 10 euros, c'est, je pense, un exceptionnel rapport qualité / prix. Mais chacun sait que, dans le domaine de l'imprimerie, les exemplaires supplémentaires ne coûtent pas cher au delà d'un certain seuil. Si le nombre des adhérents du Groupe Numismatique de Provence s'accroît, nous pourrons, sans augmentation de cotisation, améliorer et développer nos publications. Je me réjouis que nos amis de l'Ubaye nous aient renouvelé leur confiance. Nous avons bon espoir que d'autres numismates provençaux, anciens membres de notre Groupe ou nouvelles associations, viennent nous rejoindre. Les numismates belges savent que l'Union fait la force. À nous d'en faire autant. C'est la condition de notre développement!

Aix-en-Provence, le 19 avril 2003

Jean-Louis CHARLET

UN EMPIRE OUBLIÉ : LES PARTHES

Première partie (247 - 70 av. J.-C.)

L'empire des Parthes arsacides est lié pendant cinq siècles à l'histoire du monde grec et de Rome. On compte plus de quarante souverains qui firent revivre la grandeur de la Perse des Achéménides et occupèrent à divers moments des territoires actuellement en Iran, Turquie, Arménie, Azerbaïdjan, Syrie, Liban, Israël, Jordanie, Iraq, Koweït, Arabie, Turkménistan, Afghanistan et Pakistan. Pourtant, c'est un empire trop longtemps oublié, en particulier par de nombreux numismates (voir carte p. 13).

Les origines de l'État parthe

À l'époque de l'empire achéménide (550 à 330 av. J.-C.), la Parthie correspondait au nord-est de la Médie, c'est-à-dire à l'actuelle province iranienne du Khorasan (capitale Mechhed). Des États s'étaient alors organisés dans l'immense complexe territorial qui s'étendait de la mer Caspienne aux massifs de l'Asie centrale et au nord de l'Inde. L'équilibre régional fut rompu par les campagnes éclairs d'Alexandre le Grand et, après sa mort en 323 av. J.-C., par les visées expansionnistes de ses successeurs. La Parthie entra dans l'immense apanage des Séleucides, qui s'étendait de la Cappadoce à l'Indus.

Séleucos Ier Nikator (« le vainqueur »), fondateur de la dynastie, entra rapidement en conflit avec Chandragupta, fondateur de la dynastie indoue des Maurya (qui verra son apogée avec le règne d'Asoka, 268-232 av. J.-C.) et dut lui céder la partie orientale de ses territoires (304 av. J.-C.).

D'autre part, les Dahae, confédération de trois tribus (dont celle des Parnes) qui s'était établie entre l'Oxus (Amou Daria) et la mer Caspienne, menaient souvent de brèves expéditions contre la Parthie, ébranlés sans doute par les poussées des Xiongnu (Turco-mongols considérés comme ancêtres des Huns). Ces Dahae étaient des Scythes, donc des indo-européens appartenant au groupe ethnique iranien, au même titre que les Sarmates, les Mèdes et les Perses. Ils n'étaient pas des « barbares primitifs » comme on l'affirmait jadis. Les fouilles modernes ont montré qu'ils étaient des sédentaires (ce qui n'exclut pas un nomadisme saisonnier) construisant des canaux, indices d'un début d'économie planifiée, qui pourraient être à l'origine du système d'irrigation raffiné encore pratiqué aujourd'hui en Iran (*qânâts*).

Les Séleucides eurent aussi à faire face à des révoltes intérieures de plus en plus difficiles à maîtriser. Ainsi, au III^{ème} siècle avant notre ère, le satrape Diodote de Bactriane se proclama roi. Peu après, le satrape Andragoras de Parthie fit de même. C'est ce moment dans la dégradation

de l'emprise des Séleucides que choisit un certain Arsace (*Arsakos* en grec, *Arsaces* en latin), chef de la tribu des Parnes. Ayant appris par ses espions que Séleucos II Kallinikos (« le brillant vainqueur ») avait été défait par les Galates devant Ancyre, il en profita pour conquérir la Parthie sur Andragoras, qui périt dans les combats en 238 av. J.-C.

Les débuts de la dynastie des Arsacides

Arsace Ier (247-211 av. J.-C.) compléta sa conquête de la Parthie par celle de l'Hyrcanie, pays fertile et peuplé au sud-est de la mer Caspienne. Il posait ainsi les assises de l'État qui porte son nom et fit débiter l'ère des Arsacides en 247 av. J.-C., qui est peut-être la date de son élection à la tête des Parnes avant la conquête de la Parthie.

Mais Séleucos II entreprit des expéditions pour reconquérir les provinces perdues. Au début, Arsace Ier se retira dans les steppes au nord de l'Iran, où les conditions favorables aux évolutions de sa cavalerie peuvent peut-être expliquer sa victoire finale sur Séleucos.

À la mort d'Arsace Ier, son fils **Arsace II (211-191)** lui succéda. Antiochos III Megas (« le Grand »), le roi séleucide du moment, lança une nouvelle expédition, occupa la Parthie et l'Hyrcanie, mais ne pénétra pas dans les steppes où Arsace II s'était réfugié comme son père. Dans des circonstances mal connues, Antiochos III conclut la paix avec Arsace II, et celui-ci reprit alors une grande partie des territoires perdus.

Avec la mort d'Arsace II s'éteignit la branche aînée des Arsacides, et le pouvoir passa à la ligne cadette, issue d'un cousin d'Arsace Ier dont nous ignorons tout, représentée par **Phriapite (vers 191-176)**, puis par son fils **Phraate Ier (vers 176-171)**. Nous connaissons très mal les événements de leurs règnes, sauf qu'ils consolidèrent leur position, profitant de l'affaiblissement d'Antiochos III après ses défaites face aux Romains (paix d'Apamée en 188 av. J.-C.).

Les monnaies des deux premiers Arsacides étaient rares, jusqu'à la découverte vers 1970, au bord de la rivière Atrek qui forme la frontière entre l'Iran et le Turkménistan, d'un trésor d'environ deux mille drachmes en argent datant de cette époque et pour la plupart probablement frappées à Nisa¹.

¹Les capitales des rois parthes furent successivement: Asaak, puis, plus à l'ouest, Hécatompylos (« ville aux cent portes », à rechercher près de l'actuelle Dâmghân, province iranienne de Gorgan), puis Nisa (à vingt kilomètres au nord d'Achkhabad, capitale du Turkménistan), enfin Ctésiphon, d'abord garnison parthe établie par Mithridate Ier en face de la grande ville commerçante de Séleucie -sur-le-Tigre. Le roi et la Cour avaient souvent pour résidences d'été Ecbatane (Hamadan) et Rhagae (banlieue sud de Téhéran).

L'avers est déjà anépigraphe, comme sur la quasi totalité des monnaies de la dynastie. Les deux rois sont coiffés du *bashlik*, bonnet recourbé des nomades, en feutre, introduit par les Achéménides dans l'iconographie des satrapes (voir planches). Sur le premier type monétaire, le buste d'Arsace Ier est tourné à droite. Dès le second type, il est tourné à gauche, attitude qui deviendra rapidement la règle, en opposition avec la pratique des Séleucides, dont les portraits sont orientés à droite. On observera bien entendu des exceptions: certains portraits sont encore tournés à droite, en particulier sur les monnaies de bronze, jusqu'au règne de Mithridate II et, plus tardivement, de rares souverains se feront représenter de face.

Au revers, Arsace Ier et son fils sont assis sur un trône sans dossier et tiennent un arc à double courbure². Ce type "à l'archer" restera pratiquement l'unique motif des drachmes jusqu'à la fin de la dynastie. La légende est écrite en grec, avec parfois un mot araméen dont la traduction est obscure. L'araméen était déjà la langue des chancelleries et du commerce au Moyen Orient à l'époque des Achéménides: cette continuité témoigne d'une résistance à la pression de l'hellénisme véhiculé par les Séleucides.

Quant à Phriapite et Phraate Ier, on ne peut actuellement leur attribuer aucune monnaie, peut-être parce que les émissions des deux premiers Arsacides suffisaient aux besoins de leurs successeurs.

Grandes lignes du système monétaire des Arsacides

La *drachme* d'argent est l'étalon monétaire. Les premières sont en général avec un revers légèrement concave. Sauf rares exceptions, la drachme conserve un poids de quatre grammes et un excellent aloi dans tous les ateliers jusqu'à la fin de la dynastie et elle n'est pas datée. Une importante réforme fut introduite par Mithridate Ier: le système comprendra désormais aussi des *tétradrachmes*, souvent datés avec précision, qui connaîtront par contre un appauvrissement progressif de leur teneur en argent et de leur masse. Frappés généralement à Séleucie, les tétradrachmes semblent n'avoir eu cours que dans la partie occidentale de l'empire. Pendant la période comprise entre le règne de Mithridate Ier et celui d'Orode II, on frappe aussi de très rares divisionnaires en argent, par exemple l'*obole*.

² C'est un arc composite formé de plusieurs couches de bois, de tendons d'animaux et de corne, assemblées avec une colle de poisson. C'est l'arme par excellence des cavaliers de la steppe, qui sera utilisée aussi par les Mongols. Cette arme est inconnue des Grecs et des Romains et, bien que relativement fragile (elle craint l'humidité et les chocs), elle est très supérieure à l'arc long des Occidentaux: l'arc parthe lance avec une tension de 75 kgs. une flèche légère qui traverse une cuirasse à cent mètres et reste précise à trois cents mètres.

Dans les échanges sur les marchés locaux, on utilisait de petites pièces en bronze (ou cuivre) souvent moulées et coulées, fondées sur le *chalkos* (chalque) grec pesant deux grammes environ, avec des multiples: *dichalkoi* (deux chalques) et *tétrachalkoi* (quatre chalques). La frappe de monnaies d'or ne peut être actuellement démontrée.

Le problème majeur rencontré dans l'attribution des monnaies est l'usage, observé jusqu'à la fin de l'empire parthe, de ne pas désigner chaque roi par son nom propre, mais par le titre honorifique d'*Arsace*, en hommage au fondateur éponyme de la dynastie.

Les drachmes sont de loin les pièces le plus souvent rencontrées par le collectionneur. On pourra se reporter à la « Clé de détermination » parue dans *Provence numismatique* (bulletin n° 97) pour faciliter sur ce sujet l'usage du David Sellwood, *The Coinage of Parthia*.³

Problèmes posés par la généalogie des premiers arsacides

Ils sont dus en partie au manque de documents, mais aussi aux graves erreurs dans l'interprétation des sources écrites gréco-romaines. Du XVIII^{ème} siècle au milieu du XX^{ème} siècle, l'influence excessive d'Arrien, historien du deuxième siècle de notre ère, conduisait par exemple à gommer l'historicité d'Arsace Ier au profit d'un frère nommé Tiridate, qui en fait n'a pas régné, pas plus que son fils supposé Artaban Ier⁴.

L'attitude scientifique moderne est bien différente. Sans négliger les autres sources, elle prend appui sur l'analyse de Justin, historien latin du troisième siècle de notre ère, mais confirmée par les découvertes écrites et numismatiques faites en particulier sur le sol iranien depuis un demi-siècle⁵. La chronologie, l'ordre de succession et les liens de famille des Arsacides, tels qu'ils s'établissent actuellement, sont résumés dans le

³ La seconde édition (1980) de l'ouvrage est actuellement incontournable pour la détermination des monnaies parthes en général, et l'on utilise ici ses références. Par contre, la première édition (1971) est obsolète.

⁴ En interprétant les *Parthika* d'Arrien, Arsace Ier n'aurait régné que deux ans, Tiridate, ignoré de Justin, aurait eu un règne de 37 ans et serait ainsi le véritable fondateur de la dynastie. Le successeur de Tiridate aurait été un fils nommé Artaban Ier. Viennent ensuite Phriapite et Phraate Ier, tous deux nommés par Justin. Cette généalogie erronée a été par exemple conservée dans la réédition Forni 1964 du *Catalogue of Greek Coins - Parthia - of the British Museum* par W. Wroth. En réalité, le premier souverain arsacide portant le nom d'Artaban régna de 127 à 123 av. J.-C.

⁵ La relation de Justin est l'unique histoire continue de la dynastie arsacide, contenue dans ses *Histoires Philippiques* qui sont l'abrégé de l'*Histoire universelle* de Trogue-Pompée, historien du temps d'Auguste, aujourd'hui perdue. Pour ne pas alourdir les références aux autres sources classiques, citons seulement Strabon et les *Annales* de Tacite. Parmi les découvertes modernes fondamentales, il faut mentionner les tablettes babyloniennes - de plus en plus nombreuses - en caractères cunéiformes, les archives trouvées à Nisa depuis 1960 - en particulier l'ostracon en araméen qui fournit la généalogie des premiers Arsacides - et le trésor numismatique de la rivière Atrek qui confirme l'historicité d'Arsace Ier.

STEMMA DES ROIS PARTHES mis à jour en avril 2003 (voir p. 18). Mais les interrogations sont encore nombreuses... ce qui stimule la curiosité des chercheurs.

Les rois arsacides du premier siècle avant J.-C. ont d'ailleurs eux-mêmes brouillé les pistes. Dans le but de se créer une légitimité dynastique à une époque où leur pouvoir était contesté par de nombreuses usurpations et les interventions romaines, ils avaient voulu taire leur origine scythe pour se fabriquer des racines plus iraniennes. Ainsi, Arsace Ier passait pour un satrape de Bactriane révolté contre Diodote et un descendant du roi achéménide Artaxerxès II, lequel aurait porté le nom d'Arsikas.

La Parthie, puissance mondiale

Phraate Ier avait plusieurs fils (et des filles), mais il choisit pour successeur son frère cadet, **Mithridate Ier (171-138)**, certainement parce qu'il appréciait ses qualités. On peut en déduire⁶ que le roi avait acquis un pouvoir absolu, lui permettant de ne pas suivre la tradition qui réservait le trône au fils aîné.

D'autre part, les sources semblent indiquer que la descendance des premiers rois était peu nombreuse, contrairement à celle de Phraate Ier. On assisterait au remplacement de la monogamie par la polygamie, généralement pratiquée par les Achéménides et les Orientaux. D'ailleurs, dans l'histoire des Arsacides, il sera souvent fait état des harems et de la multitude de fils candidats potentiels au trône entraînant des luttes dynastiques accompagnées de meurtres familiaux en tous genres.

Mithridate Ier entreprit d'abord une expédition vers l'est, reprenant au puissant empire gréco-bactrien les terrains cédés sous Arsace II. Puis il se tourna vers l'ouest et prit la Médie aux Séleucides (148 avant J.-C.). Cette première guerre de conquête lui donnait accès à la Mésopotamie, qui sera pendant plusieurs siècles le champ de bataille privilégié entre les Parthes (puis les Sassanides) et les Séleucides, puis les Romains.

En quelques années, Mithridate Ier avait élevé la Parthie au rang de grande puissance. Les monnaies, d'inspiration parfois achéménide mais le plus souvent hellénistique, permettent de suivre cette ascension. Mithridate abandonne rapidement le portrait imberbe coiffé du bonnet satrapal pour une représentation plus "royale": visage barbu, tête nue ceinte d'un bandeau.

Au revers des drachmes, le roi est assis sur un *omphalos* (trône sacré d'Apollon), reprise d'un des principaux types du monnayage d'argent des Séleucides, et les légendes se lisent *Arsace* sur les deux premiers types, *Arsace roi* sur le type suivant, enfin *grand roi Arsace*.

⁶ avec J. Wolski, *L'empire des Arsacides*, Acta Iranica 32, 1993 (ISBN 90-6831-465-3). Cet ouvrage très important et bien documenté fait le point sur les connaissances et les théories actuelles.

Sur les tétradrachmes frappés à Séleucie, Mithridate se qualifie de *philhellène* ("ami des Grecs"). D'autres rois reprendront cette épithète après lui. Selon l'opinion classique, c'est une reconnaissance de la supériorité des Grecs et de leur culture. Il faut beaucoup nuancer. Il s'agit plutôt d'une habileté et d'un réalisme politique, car les rois parthes devaient se concilier les fortes communautés grecques à l'intérieur de leur royaume, naturellement favorables aux Séleucides et promptes à la révolte. D'ailleurs, les Arsacides avaient adopté les dieux du vieux fond indo-iranien⁷ et l'onomastique a montré que beaucoup de noms royaux (Artaban, Orode, Vardane, etc.) appartenaient au cercle du zoroastrisme.

À la mort de Mithridate Ier, son fils **Phraate II (138-127)** monta sur le trône. Il était encore très jeune et sa mère gouverna au début à sa place. Les sources le dépeignent comme un roi vertueux, brave et bon législateur. Dans une dernière tentative, les Séleucides voulurent reprendre le pouvoir en Orient: Antiochos VII Sidétès envahit la Babylonie et la Médie, mais il se suicida lorsque Phraate II eut retourné la situation. Phraate II avait employé des mercenaires Saces (ou Sakas), nomades venus d'Asie centrale dans l'espoir d'un butin. N'ayant pas été payés, ils envahirent l'Iran, et Phraate II périt en voulant les arrêter.

Phraate II continue le monnayage de son père - mais sa barbe est plus courte car il est plus jeune - utilisant parfois dans les légendes quelques titres nouveaux: *aimant son père, porteur de victoire, de descendance divine*.

Le successeur de Phraate II est son oncle **Artaban Ier (127-123)**. C'est l'"Artaban II" des anciens auteurs⁸. Il tenta vainement de refouler les Saces qui réussirent à s'implanter à l'est de l'Iran dans la province qui porte leur nom (Sakastan, aujourd'hui Seistan, à cheval sur l'Iran et l'Afghanistan) et il fut le deuxième roi à périr dans cette lutte, ce qui montre la gravité du danger sur cette frontière orientale. Occupé à l'est, il ne pouvait se permettre d'ouvrir un second front à l'ouest, ce qui peut expliquer la reprise, sur la plupart des drachmes, de l'épithète *philhellène*. Il se dit aussi *philadelphe* ("aimant son frère").

⁷ On retrouve en particulier les trois fonctions duméziliennes caractéristiques des sociétés indo-européennes: Ahura-Mazda (gardien de l'ordre cosmique, le soleil est son œil) représente la souveraineté sacrée; Mithra participe à la fonction guerrière; la déesse Anahita incarne la fonction nourricière. Le syncrétisme conduit à quelques emprunts de circonstance au panthéon grec. Contrairement aux Sassanides dont le zoroastrisme deviendra la religion d'État, les Arsacides montrent une grande tolérance envers toutes les religions, par exemple pour les Juifs opprimés par les Séleucides et les Romains. Le bouddhisme semble s'être cantonné dans l'est de l'empire et les chrétiens n'eurent aucune influence.

⁸ Voir note 4.

Il appartenait au fils d'Artaban Ier, **Mithridate II le Grand (123-88)** de restaurer la puissance des Arsacides. Au commencement de son long règne, il rétablit le pouvoir des Parthes en Mésopotamie jusqu'à l'Euphrate, y compris la ville frontalière de Doura-Europos qui constituait une étape importante sur les voies commerciales entre l'Occident et l'Orient. Il fallait aussi régler le problème des Saces. Après une campagne victorieuse, le Sakastan gouverné par la grande famille Suren, dont on reparlera, devint un État vassal. Mithridate II consolida aussi sa position en Asie Mineure par des interventions en Arménie, qui entra pour un temps dans son orbite d'influence.

Ces succès militaires ininterrompus s'expliquent par une armée puissante, fédérant les troupes privées des magnats et celles du roi, et par la mise au point d'une tactique restée célèbre. Il fallait aussi des fonds importants, d'autant plus que les grands travaux réalisés pour le palais royal de Nisa, la capitale, étaient très coûteux. Il est très difficile d'évaluer les revenus du souverain en dehors de ceux du butin. Mais le commerce extérieur enrichissait les grandes familles et le roi devait tirer des profits considérables des taxes ou péages. L'accueil exceptionnel fait aux ambassadeurs de l'empereur chinois Wu-Ti de la dynastie des Han (115 av. J.-C.) montre l'importance du transit, dans les deux sens, des produits de luxe sur la route caravanière, route de la soie. De fait, l'Iran détenait les clés du passage entre l'Extrême-Orient et le monde méditerranéen.

Les monnaies de Mithridate II le Grand sont très nombreuses (surtout les drachmes), en rapport avec la longueur et la richesse économique du règne. Elles continuent d'abord les types précédents, puis présentent plusieurs modifications importantes: l'*omphalos* est remplacé par le siège à dossier qui sera conservé jusqu'à la fin de la dynastie, et le souverain se fait appeler *Roi des Rois*, ressuscitant le protocole achéménide. Ce titre sera repris par la plupart de ses successeurs. À la fin du règne, Mithridate II apparaît comme un souverain oriental, vêtu somptueusement et portant une tiare à oreillettes, richement ornée de perles et de pierres précieuses; et le vieux roi se donne deux nouveaux qualificatifs: *bienfaiteur* et *juste* (voir planche des drachmes, p. 14-15).

Désormais, les titres sont pratiquement fixés et les rois suivants puiseront le plus souvent dans ce stock pour choisir les épithètes qui leur conviennent. On retrouvera la tiare "personnalisée" par d'autres rois, et elle sera aussi reprise par des princes voisins de la Parthie et par Ardaschir, le Sassanide qui renversera les Arsacides.

Le temps des usurpateurs

Mais les dernières années du règne de Mithridate II ont été troublées par des usurpations, ce que ne disent pas les sources littéraires, mais qui

sont connues par les tablettes cunéiformes ou les documents épigraphiques, et surtout par la numismatique.

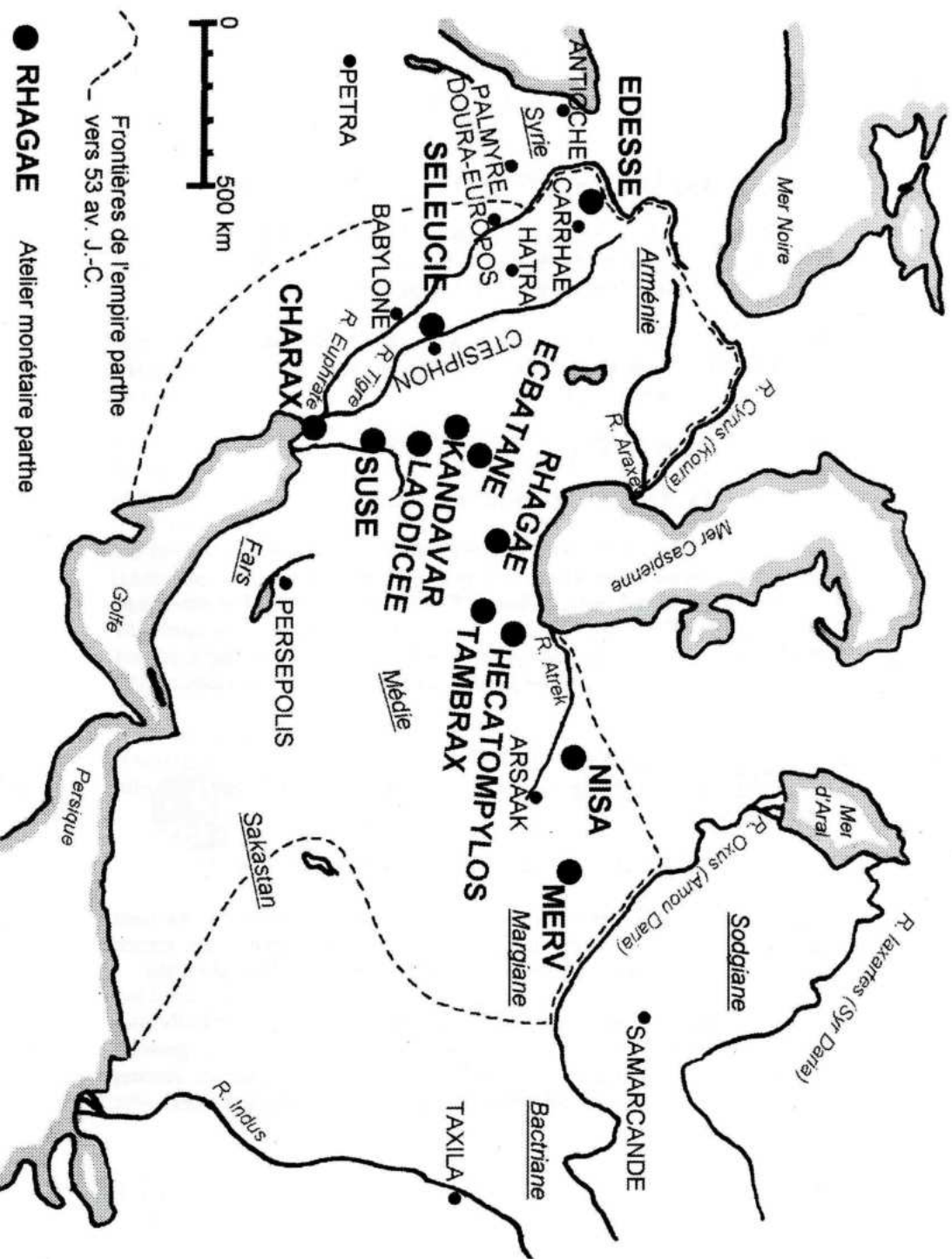
Nous connaissons les noms des deux premiers, car, en raison de leur règne simultané avec celui de Mithridate II, il était indispensable de les distinguer. Il s'agit de **Gotarse Ier (environ 95-90)**, dont on ne connaît pas de tétradrachmes, contrairement à son rival **Orode Ier (environ 90-80)**, qui l'élimina et frappa une série complète de monnaies. Nous ne savons pas s'ils avaient un lien de parenté avec les Arsacides et nous ignorons tout sur les événements de leurs règnes.

Deux autres usurpateurs n'ont même pas laissé leur nom et ne sont connus que par la numismatique. Avec Sellwood, on est réduit à les nommer **Roi inconnu I (80)** et **Roi inconnu II (80-70)**. Les monnaies du premier sont rares, mais les drachmes du second sont relativement courantes.

Les usurpations ne sont pas spécifiques à l'empire des Arsacides, mais leur fréquence restera un danger latent pour la stabilité de l'État parthe. Elles sont à rapprocher de la structure féodale du régime, héritée des Achéménides. Elles expriment les ambitions personnelles des seigneurs iraniens, aristocratie de grandes familles de propriétaires terriens qui disposent d'armées privées indépendantes (recrutées parmi leurs vassaux et leurs serfs) pour peser dans la balance des enjeux politiques. Ces luttes intérieures contribuent à l'affaiblissement extérieur. C'est ainsi qu'à la fin du règne de Mithridate II le roi d'Arménie Tigrane II le Grand put reprendre l'avantage au détriment des intérêts parthes.

Pour restaurer l'ordre intérieur, les Parthes firent appel à **Sinatruce (77-70)**, un vieillard de quatre-vingts ans, fils (adopté?) de Mithridate Ier et frère de Phraate II, exilé chez les Saces. Les monnaies qu'on peut lui attribuer avec certitude sont rares.

Paul DELORME



● RHAGAE

Atelier monétaire parthe

Planche des drachmes

1) Drachme - ARSACE Ier (247/238-211 av. J.-C.), Sell. type 1

A/ Anépigraphique. Buste à droite, à l'intérieur d'une bordure de grènetis. Arsace Ier est coiffé du *bashlyk* des nomades, avec un diadème (ou bandeau) prolongé derrière la tête par deux rubans.

R/ Légende en grec: à droite ΑΡΣΑΚΟΥ (d'Arsace); à gauche ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ (autocrate). Archer à gauche, représentant Arsace Ier, assis sur un trône sans dossier.

Probablement atelier de Nisa.

2) Drachme - PHRAATE II (138-127 av. J.-C.), Sell. type 16

A/ Buste à gauche. Phraate II porte une barbe courte arrondie et un diadème ou bandeau simple, sans nœud, prolongé en arrière par deux rubans. Verticalement derrière le buste: TAM pour Tambrax. Les drachmes de l'atelier de Tambrax (actuellement Sari, en Iran, province du Mâzandâran) sont très rares, sauf pour ce règne, fait qui est expliqué par un besoin exceptionnel de numéraire pendant la guerre contre les Saces.

R/ Légende en grec: à droite ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ (du Grand Roi); à gauche ΑΡΣΑΚΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ (Arsace de descendance divine). Archer - représentant le fondateur éponyme de la dynastie - assis à droite sur un omphalos.

3) Drachme - MITHRIDATE II (123-88 av. J.-C.), Sell. type 29

A/ Anépigraphique. Buste à gauche. Mithridate II est coiffé d'une tiare simple avec oreillette et un diadème ou bandeau simple, sans nœud, prolongé en arrière par deux rubans. La barbe du roi est longue et carrée.

R/ Légende: en haut ΒΑΣΙΛΕΩΣ (du Roi); à droite ΒΑΣΙΛΕΩΝ (des Rois) ΑΡΣΑΚΟΥ (Arsace); dessous ΔΙΚΑΙΟΥ (juste); à gauche ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (bienfaiteur) ΚΑΙ (et) ΦΙΛΕΛΛΗΝ (philhellène). Archer (Arsace Ier, premier roi arsacide) à droite, assis sur un trône à dossier.



Planche des chalques

1) Chalque - MITHRIDATE Ier (179-138 av. J.-C.), Sell. type 8

A/ Buste à gauche (comme sur les drachmes du même type 8) à l'intérieur d'une bordure de grènetis. Mithridate Ier est coiffé du *bashlyk*, avec diadème prolongé par deux rubans.

R/ Légende rétrograde en grec: ΑΡΣΑΚ (Arsace). Sous la légende, cheval marchant à droite. C'est le cheval des steppes, bête assez petite ne dépassant pas 1,30 mètre au garrot et pesant moins de 350 kgs, sobre, résistant, capable de parcourir cent kilomètres par jour. Clef du succès des nomades: sans lui on ne peut rien comprendre à deux millénaires d'histoire de l'Eurasie.

2) Chalque - ARTABAN Ier (127-123 av. J.-C.), Sell. type 21

A/ Buste à droite, à l'intérieur d'une bordure de grènetis. Artaban Ier, coiffé d'un diadème simple prolongé derrière la tête par deux rubans, porte une barbe pointue.

R/ À l'extérieur, bordure de grènetis. Légende en grec: à droite ΒΑΣΙΛΕΥΣ (du Roi) et à gauche ΑΡΣΑΚΟΥ (Arsace). Au centre, un trépied pouvant évoquer celui d'Apollon, siège sur lequel la Pythie de Delphes rendait les oracles. Objet cultuel que l'on retrouvera par exemple à Massalia sur un type de bronze.

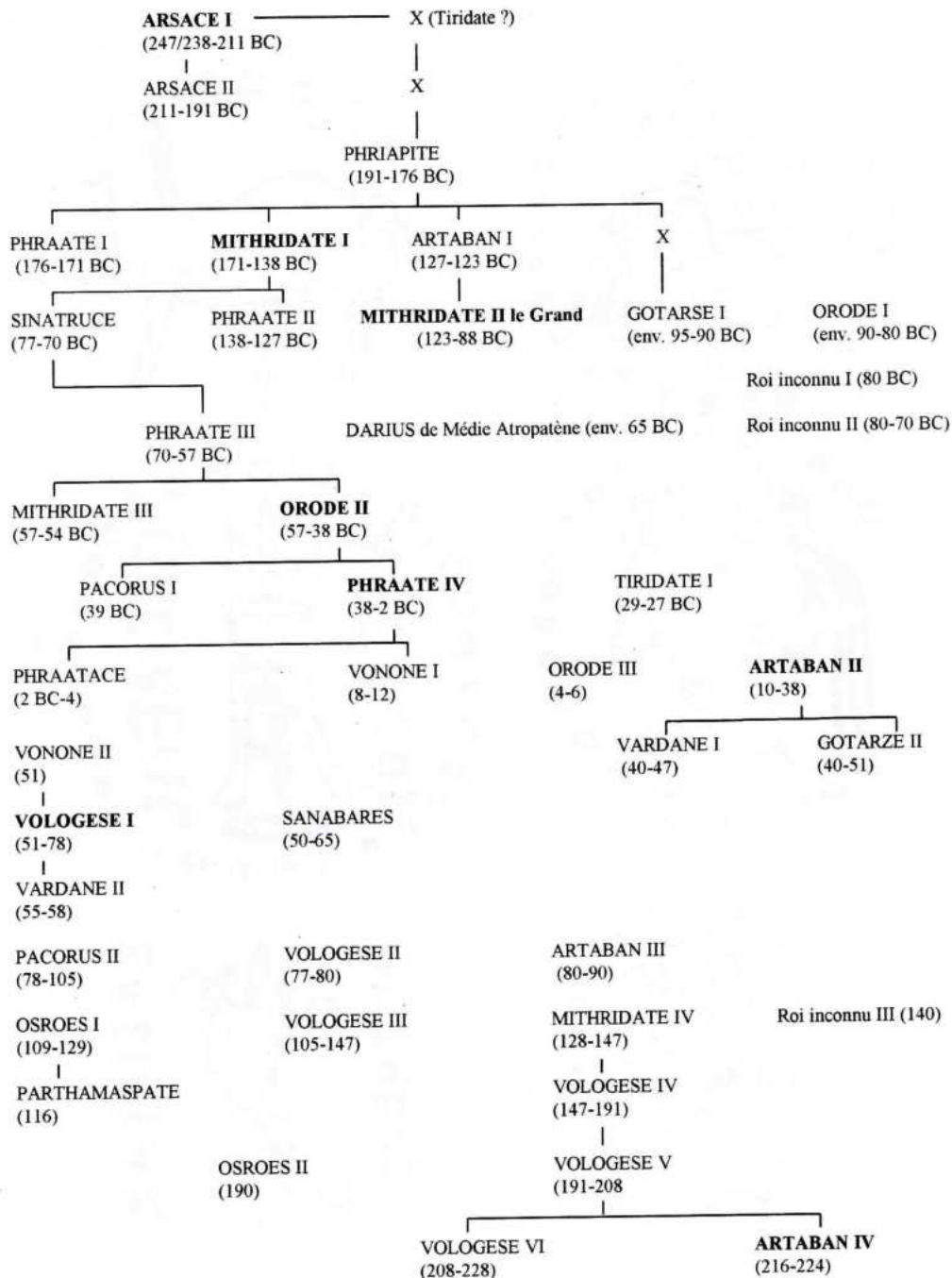
3) Dichalque - MITHRIDATE II (123-88 av. J.-C.), Sell. type 23

A/ Buste à droite, à l'intérieur d'une bordure de grènetis. Mithridate II porte un diadème ou bandeau simple prolongé par deux rubans et une barbe pointue.

R/ Corne d'abondance, autre symbole emprunté aux Grecs. À droite ΒΑΣΙΛΕΥΣ (du Roi) et à gauche ΑΡΣΑΚΟΥ (Arsace).
À l'exergue, la date écrite en lettres numériques grecques, ici Α (5) + Q (90) + Ρ (100) = 191. Il ne s'agit pas du calendrier arsacide, mais du calendrier séleucide, resté en usage en Mésopotamie, qui commence en octobre 312 avant notre ère. La date indiquée sur ce double chalque correspond donc à 312 - 191 = 122 avant J.-C.



STEMMA DES ROIS PARTHES



Légendes : BC = avant Jésus-Christ X = personnage n'ayant pas régné
 Les rois les plus importants sont notés en **caractères gras**.

UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DU PETIT BRONZE À LÉGENDE KPIΞΞOC

Parmi les "énigmes" épigraphiques concernant les frappes gauloises autonomes attribuables au sud-est de la Gaule, on trouve en bonne place le petit bronze à légende KPIΞΞOC ou KYIΞΞOC. Connues depuis longtemps, malgré un nombre limité de spécimens identifiés¹, ces monnaies, qui reproduisent les émissions au taureau de Marseille s'en distinguent indiscutablement par leur légende et par certains caractères spécifiques.

Aujourd'hui, les derniers chercheurs à avoir traité ce sujet: Louis Chabot en 1982² et 1983³ et Christian Larozas en 1992⁴ et 1996⁵, s'accordent avec Adrien Blanchet⁶ pour voir dans cette monnaie une frappe émise par un chef probablement celto-ligure vivant dans l'ambiance marseillaise du début du premier siècle avant Jésus-Christ. La zone d'émission reste encore incertaine. Cependant, la majorité des spécimens dont la provenance est assurée a été trouvée sur l'oppidum de Barry (Bollène, Vaucluse)⁷ et sur le Camp de César (Laudun, Gard). Il faut noter que ces deux sites, séparés par le Rhône, s'avèrent peu éloignés en distance.

Nos recherches nous ont amenés, dernièrement, à étudier un nouvel exemplaire bien conservé, provenant également du Camp de César. Nous pouvons le décrire de la façon suivante:

à l'avvers, tête à droite, le cou entouré d'un collier, menton proéminent. Grènetis au pourtour.

Au revers, taureau cornupète à droite, la queue tombant vers le sol en angle droit, patte avant droite repliée, tête de face. Au dessus du taureau, légende (Z?)VIΞΞOC. Grènetis au pourtour.

¹ À ce jour, on connaît dix-huit exemplaires, cités ou publiés, de cette émission.

² L. Chabot, "Un élément du monnayage périmassaliète: les monnaies BN 2223-2224 à légende KRISSE, à la lumière d'une découverte sur l'oppidum de La Cloche (Bouches-du-Rhône)", *Cahiers Numismatiques* 71, 1982, p. 116-122.

³ L. Chabot, "Suite et fin du problème des monnaies à légende KRISSE: on doit lire KRISSE", *Cahiers Numismatiques* 76, 1983, p. 262-263.

⁴ C. Larozas, "Un petit bronze à légende KYIΞΞOC découvert sur l'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard)", *Cahiers Numismatiques* 114, 1992, p. 7-10.

⁵ C. Larozas, "Les petits bronzes à légendes KYIΞΞOC ou KPIΞΞOC: notes complémentaires", *Cahiers Numismatiques* 127, 1996, p. 19-24.

⁶ *Traité des monnaies gauloises*, Paris 1905.

⁷ Voir G. Gentric, *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIe - Ier siècle av. J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, A. R. A. L. O., Cahier n°9, Caveirac 1981, p. 28, pl. IX. L'auteur y détaille quatre spécimens de cette monnaie et signale que l'exemplaire BN 2224 a également été trouvé à Barry.

Poids: 1,53 g.; diamètre: 10,8 - 13,5 mm. (collection Jean-Albert Chevillon, Valréas). Provenance: oppidum du Camp de César à Laudun (Gard).

Ce spécimen, dont le revers se révèle largement décentré vers le bas, présente une légende complète et bien visible, à l'exception de la première lettre qui s'avère faible de frappe sur sa partie gauche, mais qui laisse incontestablement apparaître une barre horizontale alignée sur le bas des autres lettres. De plus, on peut constater qu'elle est surmontée d'une autre barre transversale inclinée vers la droite et qui semble, sur le haut, s'orienter horizontalement vers la gauche. La relative qualité du relief de cette lettre permet simplement de constater que son positionnement, en particulier celui de la barre horizontale du bas, paraît incompatible avec le K (kappa) confirmé sur les autres exemplaires. La deuxième lettre, bien conservée, fait apparaître nettement un V. Mais, si l'on tient compte du fait que sur certains spécimens les premières lettres s'avèrent plus grandes que celles qui terminent le mot, il se pourrait que nous soyons en présence d'un Y (upsilon). Les autres lettres, toutes d'excellente qualité, viennent, par contre, confirmer l'épigraphie que nous connaissons avec I (iota), Ξ (xi), Ξ (xi), O (omicron) et C (sigma lunaire).

Pour bien appréhender ce type de légende "tardive" en caractères gallo-grecs, il faut, à notre avis, se replacer dans le contexte de l'époque. Nous sommes dans le cas d'une entité plus ou moins indépendante, de culture celto-ligure, dont l'écriture n'est qu'une transcription en grec de la langue parlée dans la région. Les approximations et les éventuelles incompétences linguistiques du graveur celto-ligure, comme l'a souligné L. Chabot⁸, sont largement compréhensibles et seule compte pour lui la transcription "phonétique" du nom du roitelet en caractères grecs.

Ce spécimen, qui semble donc proposer une nouvelle variété de légende pour cette émission, ne vient, en fait, que confirmer l'épigraphie "hésitante" relevée sur les divers exemplaires que nous connaissons. Cette situation est validée par le simple fait que la graphie du mot se révèle elle-même mal répartie sur la plupart des exemplaires connus, avec les dernières lettres qui sont plus petites et qui peuvent même se chevaucher. On constate ainsi parfois, cela est visible sur notre monnaie, que la branche du bas du deuxième xi glisse sous l'omicron, comme si le graveur avait mal jugé, a priori, de la longueur du mot par rapport à la taille du coin. Ces données viennent, à notre avis, corroborer le caractère indigène de cette frappe qui, au sein même de ses différents coins, a du mal à trouver une épigraphie commune.

Un manque de cohésion stylistique apparaît également au travers des différentes interprétations du revers au taureau qui offre, malgré le nombre relativement limité d'exemplaires, des différences notoires dans le

⁸ L. Chabot, *loc. cit.*, 1982, p. 118, n. 13.

traitement de la queue, l'existence ou non d'une ligne de terre et d'un différent à l'exergue. Le droit présente également de fortes divergences dans l'exécution de la tête d'Apollon qui, de plus, apparaît parfois curieusement dotée d'un collier⁹ et qui peut être éventuellement entourée d'un cercle plein ou en grènetis.

Cette émission, qui reprend les types utilisés sur le petit bronze de Marseillé que l'on trouve abondamment répandu sur l'ensemble des sites provençaux, paraît se rapprocher stylistiquement de celle des Samnagenses qui possède, comme l'a fait remarquer à juste titre C. Larozas, les mêmes flans quadrangulaires¹⁰. À la différence des nombreuses séries d'imitations qui vont se développer à ce moment-là, ces séries, avec légende, mettent en avant la volonté de certaines entités d'affirmer leur propre indépendance. Concernant la zone émettrice, il est intéressant de constater que, sur les quatorze monnaies dont nous connaissons le lieu de découverte, neuf proviennent des abords du Rhône (secteur nord-est du Gard et nord-ouest du Vaucluse). Seules d'autres découvertes et travaux devraient permettre de mieux cerner ces très significatifs petits monnayages, reflets de l'émergence d'autorités émettrices et d'ateliers monétaires nouveaux en Provence. En confirmant, en même temps, l'importante influence massaliète sur cette zone, et ce, jusqu'à la chute de la Cité en 49 avant J.-C.

Jean-Albert CHEVILLON

Fig. 1



⁹ C. Larozas, *loc. cit.*, 1992, p. 7.

¹⁰ C. Larozas, *loc. cit.*, 1996, p. 21.

LES MONNAIES PROVINCIALES ROMAINES DE CILICIE (de 63 avant J.-C. à 268 après J.-C.)

La Cilicie, cette belle et grande province côtière et montagneuse qui occupe le sud-est de l'actuelle Turquie, a un passé prestigieux que nous rappellerons brièvement avant de nous consacrer aux monnaies de la période romaine. Les Grecs distinguaient deux parties en Cilicie: la *Cilicia Tracheias*, la partie montagneuse sur le flanc sud du Taurus, ou "Cilicie rocailleuse"; et la *Cilicia Pedias*, "Cilicie plane", riche région de plaine fertile, frontalière de la Syrie, et où dominait la cité de Tarse.

Envahie par les Assyriens, la Cilicie fut un lieu d'immigration pour les Israélites du royaume du Nord battus et chassés de leur terre vers 725 avant J.-C. Occupée ensuite par les Perses, elle produisit de nombreuses monnaies autonomes, avec en particulier des effigies des satrapes qui la gouvernaient. À l'époque séleucide, le monnayage perdit son originalité pour la retrouver après l'effondrement des souverains séleucides sous les coups des Romains.

Dans un premier temps, ceux-ci confèrent la gestion de la province à des souverains à leur dévotion: Antiochos IV de Commagène dans l'ouest; le grand prêtre Polemon dans la région d'Olba; enfin, dans la Cilicie plane, le roi Tarcondimotos qui disparut avec sa flotte durant la bataille d'Actium où l'avait entraîné Marc-Antoine. Après ces brèves dynasties, la gestion romaine sera directe et la Cilicie prospère durant trois siècles, à en juger par le nombre de cités qui se firent reconnaître. C'est ce que nous allons illustrer par quelques monnaies caractéristiques de ce pays très anciennement hellénisé.

On peut compléter ce bref survol du passé en rappelant qu'après avoir franchi les Portes Ciliciennes, Alexandre le Grand faillit être emporté après une baignade dans le Kydnos, près de Tarse, à l'endroit même où Frédéric Barberousse devait se noyer quinze siècles plus tard. C'est à Issos, dans la partie la plus orientale de Cilicie, qu'Alexandre le Grand infligea à Darius sa plus lourde défaite.

Jusqu'à leur destruction par Pompée en 67 avant J.-C., la côte cilicienne était truffée de refuges de pirates profitant de la période troublée qui avait suivi l'effondrement de l'Empire séleucide. Comme tout l'Orient, la Cilicie a été plus tard le théâtre des luttes entre Byzantins et Perses, puis Byzantins et Arabes.

Vers l'an 1100, alors que l'Arménie était envahie par les Turcs seljoukides, une partie de la population arménienne trouve refuge en Cilicie, qui devient alors la petite Arménie, alliée des Croisés. Puis la Cilicie est intégrée dans l'Empire ottoman. Rappelons que l'armée française y tint garnison de 1919 à 1921.

Le monnayage "romain" de la Cilicie a débuté après la mise en ordre du Moyen Orient par Pompée, vers 62 avant J.-C., pour se terminer en 268 de notre ère, après le règne de l'empereur Gallien. Durant ces trois siècles, de nombreuses cités frappent des monnaies de bronze, offrant des motifs variés, souvent empruntés à la mythologie grecque ou témoignant de faits contemporains, comme les Jeux. Les légendes sont toujours gravées en langue grecque. Signalons toutefois sur les monnaies de Ninica l'abréviation COL, de *Colonia Julia Augusta Felix Ninica Claudiopolis*, mais le reste de la légende est en grec.

Nous donnerons quelques exemples de monnaies, d'abord des cités de la *Cilicia Tracheia* (la "Cilicie rocheuse"), ensuite de celles de la *Cilicia Pedias*, la riche plaine de la région de Tarse, où Alexandre le Grand mit en déroute les Perses à Issos.

CILICIA TRACHEIA

C'est la partie la plus occidentale de la province, mitoyenne de la Pamphylie. Sur les vingt-cinq cités qui y ont battu monnaie dans la période romaine, nous en retiendrons neuf.

OLBA

Particulièrement sont les monnaies frappées au nom du grand prêtre Polemon représentant à l'avers ce dynaste, avec la légende ΜΑΡΚΑΝΤΩΝΙΟΥ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ; au revers, trône sacré de Zeus Olbios, ΔΥΝΑΣΤΟΥ ΟΛΒΕΩΝ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ... (fig. 1a et 1b).

Fig. 1a et b



Les monnaies ultérieures représentent les empereurs romains jusqu'à Septime Sévère.

ANEMURIUM

Ville située sur un promontoire, le plus au sud de la côte cilicienne. Antiochos de Commagène y fit frapper monnaie à son effigie,

avec au revers Artémis tenant un arc et retirant une flèche de son carquois (fig. 2a et b). Durant la période impériale, on trouve le plus souvent Persée tenant la tête tranchée de Gorgone, ou bien Dionysos.

Fig. 2a et b



Proches d'Anemurium, l'actuelle Anamur, se trouvent des grottes, connues de la plus haute antiquité, où l'on venait se soigner pour l'asthme, comme dans celles de Corycos.

CORYCOS

Sur la côte méditerranéenne, plus à l'est qu'Anemurium, Corycos était connu par les cavernes de son voisinage et l'importance de son port. La principale divinité était Hermès, mais on retrouve aussi Dionysos sur les monnaies impériales plus tardives. Un grand bronze particulièrement spectaculaire sous Valérien montre Dionysos nu, s'appuyant sur le *thyrsos* et, devant lui, une volumineuse couronne agonistique d'où sortent caducée, palme et aplustre, posée sur trois pieds composés de tête et patte de lion (fig. 3).

Fig. 3



Les jeux évoqués ici sont les jeux dionysiens, célèbres en Cilicie.

IRENOPOLIS

Située dans la partie centrale de la Cilicie Trachée. C'est sans doute la pacification de cette région durant le règne de Claude et au début de celui de Néron qui vaut à cette cité le qualificatif de *NERONIAS*. Asklepios et sa fille Hygieia tiennent une place de choix dans les types monétaires depuis Antonin le Pieux (fig. 4a et b) jusqu'à Valérien.

Fig. 4a et b



Le règne d'Antonin le Pieux est marqué sur un grand bronze par deux magnifiques portraits d'Antonin et de Marc-Aurèle César (fig. 5a et b).

Fig. 5a et b



ISAURA

Cité de montagne, proche de la Pamphylie, Isaura a frappé monnaie sous Julia Domna, Caracalla, Geta et Julia Mamaea. Caracalla (fig. 6a) et au revers Apollon serrant la main de l'empereur (fig. 6b).

Fig. 6a et b



COLYBRASSOS

Nous retiendrons un grand bronze avec un beau portrait de Maximin (235-238 après J.-C.) et au revers Zeus assis (fig. 7a et b).

Fig. 7a et b



NINICA - CLAUDIOPOLIS

Du même Maximin, un grand bronze avec au revers une scène de fondation (fig. 8a et b).

Fig. 8a et b



Sur une autre monnaie, au revers de Maximin le Génie de la ville. C'est sous ce règne que l'on trouve le plus grand nombre de variétés de monnaies de Ninica.

SÉLEUCIE ad Calycadnum (l'actuelle Silifke)

Les monnaies impériales apparaissent sous le règne d'Hadrien jusqu'à Gallien. Les règnes de Gordien, de Trébonien, de Philippe puis de Valérien ont connu des frappes abondantes, justifiées par l'importance et la richesse de cette cité développée sur les bords du fleuve Calycadnos.

Les monnaies les plus caractéristiques sont de grands bronzes, frappés depuis le règne de Gordien III jusqu'à celui de Trébonien Galle, représentant au revers deux divinités qui se font face: Apollon et Tyché, Apollon et Artémis, Serapis et Isis, Tyché face à Tyché, ou à Gordien ou à Philippe Ier.

Les fig. 9a et b montrent à l'avvers Gordien III et Tranquilline, au revers Tyché coiffée du *kalathos* et corne d'abondance, Apollon et branche de laurier; entre les deux, contre-marque triangulaire. Ce rapprochement de divinités grecques, syriennes ou égyptiennes se retrouve souvent dans le monnayage de Cilicie.

Fig. 9a et b



Sous Trébonien Galle, grand bronze avec buste radié de l'empereur; au revers, Serapis, coiffé d'un calathos, et Isis, coiffée d'une fleur de lotus (fig. 10a et b).

Fig. 10a et b



SYEDRA

Ville maritime, proche de la Pamphylie. Le monnayage de Syedra depuis Tibère jusqu'à Gallien subit l'influence de sa voisine Sidé. Les divinités les plus représentées sont Arès, Déméter, Aphrodite, Diké. Sous Valérien et Gallien, de nombreux revers montrent l'importance de Syedra dans l'organisation des jeux, probablement dionysiaques (Syedra *gymnasiarchia*, chargée des jeux). Dans le cadre des jeux sont représentés des lutteurs. Mais un grand bronze original frappé sous Trajan Dèce, puis sous Gallien et Salonine, montre un bassin d'huile destinée aux jeux et, au-dessus, trois mesures de taille inégale; de chaque côté des palmes (fig. 11a et b).

Fig. 11a et b



De Marc-Aurèle à Gallien, on observe souvent le même revers représentant le jugement d'Arès, pris entre Hermès et Diké, déesse de la justice, fille de Thémis, symbole du droit et de la justice (fig. 12a et b).

Fig. 12a et b



Sur les grandes monnaies de bronze de Gallien et de Salonine, on lit IA (= 11 assaria) ou H (= 8 assaria) pour de plus petits modules.

CILICIA PEDIAS (plaine de Cilicie)

La partie orientale de la Cilicie est essentiellement une région de plaine (Cilicie plane), arrosée par plusieurs cours d'eau qui contribuent à sa prospérité. Elle est riche aussi d'une population agricole et industrielle. Là se situe dans l'antiquité la plus importante cité, Tarse, qui s'étend sur les rives du Kydnos. Au début de la période romaine, de 64 à 31 avant J.-C., régnait sur la partie la plus orientale de la province, dans la région de Hieropolis-Castabala, le dynaste Tarcondimotos fait roi par Marc-Antoine. Entraîné par ce dernier dans la guerre contre Octave, il périt avec ses vaisseaux à la bataille d'Actium. Une contremarque avec ancre de marine confirme la réalité de ses forces navales (fig. 13a et b).

Fig. 13a et b



ANAZARBOS

Entre Hieropolis et Tarse, prospère sous l'époque romaine la riche cité d'Anazarbos, bâtie sur les rives du fleuve Pyramos. L'ère de la ville est datée de 19 avant J.-C. Précédées par des monnaies représentant Zeus, les monnaies impériales débutent sous Claude et se poursuivent jusqu'à Gallien avec souvent des thèmes spécifiques: sites, divinités, jeux publics, couronnes de prix pour les vainqueurs des concours. Sous Trajan,

un magnifique bronze représente Zeus devant l'Acropole d'Anazarbos dominée par deux temples (fig. 14a et b).

Fig. 14a et b



Sous Valérien, on retrouve les Jeux Dionysiaques avec six couronnes agonistiques; de celle située au centre de la rangée d'en haut émerge une palme (fig. 15a et b).

Fig. 15a et b



Sur une autre monnaie figure Tyché présentant une couronne de prix destinée au vainqueur de quelque jeu public, poétique, musical ou athlétique.

MOPSOS

Ville antique, au bord du fleuve Pyramos, Mopsos frappait déjà monnaie deux siècles avant J.-C. Un grand bronze représente Domitien face à Domitia; au revers, Tyché (fig. 16a et b).

Fig. 16a et b



Ultérieurement, c'est Dionysos qui apporte le plus de variété; mais signalons aussi le dieu-fleuve Pyramos, Artémis, Athéna. Sous Caracalla et sous Alexandre Sévère, un mulet sellé, portant sur son dos couronne de laurier et carquois, demanderait explication.

TARSE

Dès la plus haute antiquité (IV^{ème} siècle avant J.-C.), Tarse était la ville la plus importante de la Cilicie, riche de son commerce, de son agriculture et de sa position sur le Kydnos, alors navigable. Libérée des satrapes perses, puis des Séleucides, Tarse entra dans l'orbite romaine et choisissait le camp de César, ce qui lui valut d'être pillée par les troupes de Cassius lors de la guerre civile. En compensation, Marc-Antoine renforça les privilèges octroyés par César, de sorte que sa population fidèle obtint la citoyenneté romaine, comme le rappelle la vie de saint Paul, natif de Tarse. Une pierre gravée sur l'une des portes de la ville sous le règne d'Alexandre Sévère confirme que la loi de Rome est en vigueur à Tarse. Rappelons que c'est à Tarse que Plutarque situe la rencontre historique de Marc-Antoine et de Cléopâtre, après que cette dernière eut remonté le fleuve Kydnos sur sa galère royale.

Nombreuses dans le passé, en particulier au cours du premier siècle avant J.-C., les monnaies de Tarse restent abondantes durant toute la présence impériale romaine depuis Auguste jusqu'en 268, à la fin du règne de Gallien et Salonine. Ces monnaies offrent une masse de variétés. Parmi les divinités locales, Tyché, Sandan, Artémis conservent une place de choix, à côté d'Héraclès, Persée, Athéna. Sur le plan architectural, un temple à dix colonnes se retrouve sur plusieurs monnaies.

La grandeur de la cité est évoquée par la représentation d'insignes de citoyens importants: couronne de demiurge réservée au premier magistrat de Tarse, ou couronne de kilikarche (chef de mille soldats, sorte de tribun militaire). La vie de la cité est évoquée par des scènes de vote ou allégories des délibérations (*koinoboulion*). Le motif du lion attaquant un taureau, qui

caractérisait Tarse avant l'époque romaine, et les Jeux tiennent une place de choix à partir de l'empereur Gordien.

Une monnaie de bronze frappée sous Élagabal montre au revers du buste de l'empereur une couronne de demiurge avec au centre ΔΗΜΙ et autour ΤΑΡΧΟΥ ΘΕΟΜΕΤΡΩΝΟΣ Γ Β (fig. 17a et b).

Fig. 17a et b



Sous Valérien, au revers du buste de l'empereur, on retrouve ce dernier casqué, en habit militaire, appuyé sur une lance et portant la victoire. Hélas, cette monnaie ne lui apporta pas le succès désiré puisque, peu après, il était battu et capturé par les Perses, laissant l'Empire entre les mains de son fils Gallien qui fut le dernier à frapper monnaie à Tarse et dans l'ensemble de la Cilicie.

Ce survol de la Cilicie impériale à travers ses monnaies rappelle l'importance stratégique et économique de cette région de passage, non dénuée de goûts artistiques et où s'est inscrite une partie importante de l'histoire du Proche Orient non seulement dans la période romaine, mais aussi dans le lointain passé et durant toute la période moderne.

Maurice ROUX

QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX SUR LE MONNAYAGE DES COMTES DE PROVENCE

La belle monographie d'Henri Rolland (*Monnaies des comtes de Provence. XIIIe-XVe siècles*, Paris 1956) a marqué une étape décisive dans l'étude du monnayage des comtes de Provence. Mais, presque cinquante ans plus tard, il convient de faire le point sur les découvertes ou études qui ont modifié notre connaissance de ce monnayage. Ce point est d'autant plus nécessaire que, dans sa mise à jour du Poey d'Avant¹, Georges Depeyrot n'a pris en compte que la bibliographie parisienne et catalane, en négligeant les travaux des "provençaux" qui ont pourtant signalé plusieurs monnaies ou variétés inédites et contesté certains classements(!). Dans une publication du Cabinet des médailles de Marseille qui doit paraître avant la fin de l'année, je présenterai une synthèse de ce monnayage avec quelques aperçus sur les frappes monétaires des comtes de Provence hors de leur comté. Les limites imposées à cette contribution ne me permettant pas d'entrer dans les détails, je voudrais dans le présent article, en manière de complément anticipé à cette étude, présenter de façon assez détaillée (dans certains cas des articles autonomes seraient nécessaires) la liste des compléments ou des rectifications qu'il convient d'apporter au beau livre d'H. Rolland. Dans mon esprit, cette mise à jour est un hommage au grand numismate provençal et, pour permettre le classement des types ou variétés inédits, je leur donnerai une référence par rapport à la numérotation de Rolland (abrégré systématiquement en "R.").

Je ne m'attarderai pas sur les variétés du royal coronat. Il était impossible pour H. Rolland (R. 11-16) de les répertorier toutes. Sans prétendre à une exhaustivité que je ne puis moi non plus pas atteindre, j'en ajouterai deux ou trois:

R. 11, denier du premier type, les extrémités des bras de la croix ponctuées par .../ .../ .../ . au lieu de quatre fois trois points (fig. 1 = R. 11 "b").

Fig. 1 (R. 11 "b")



¹ Paris, Maison Florange, 1995, t. II, p. 47-53.

R. 13-14, denier et obole du deuxième type: pour l'un comme pour l'autre il existe une même variante, la couronne du souverain surmontée de trois points creux (fig. 2 = respectivement R. 13 "b" et 14 "a", à moins que R. 13a ait été mal décrit et corresponde en fait au type que je présente: les deux points creux latéraux sont beaucoup moins visibles que celui qui orne le sommet de la couronne; sur un exemplaire un peu usé, on peut ne pas les voir)

Fig. 2 (R. 13 "b" et 14 "a")



Il reste sûrement d'autres variétés non signalées. Seul l'examen d'un très grand nombre d'exemplaires bien conservés permettrait de dresser un catalogue complet de ce monnayage.

Même observation pour le gros tournois d'Avignon de Charles Ier d'Anjou (R. 35), pour lequel il conviendrait de distinguer nettement les exemplaires au C rond (avec O long)² des exemplaires au C carré (avec O rond). Pour ce dernier type, il convient de distinguer, outre R. 35c, trois variétés de ponctuation à l'avvers après SIT

- par trois petits points pleins;
 - par un seul point plein placé en haut;
 - par deux points superposés, plein pour celui du haut, creux pour celui du bas (Hôtel des ventes d'Aix-en-Provence, mars 2000, n° 406);
- sans compter une variante dans la forme du M de NOME.

Pour Charles II (1285-1309), j'ai publié dans le tome VI de cette revue une obole (?) inédite, dont le type se différencie de R. 44, en plus de l'orthographe et des abréviations de titulature, par un K sous la couronne³.

² Mon exemplaire au C rond a bien : après SIT, comme dans le dessin de Rolland, p. 209, alors que dans la légende de R. 35 on indique trois points. On notera aussi qu'il ne faut pas lire, sur cette monnaie comme sur bien d'autres, PVINCIE, mais P(ro)VINCIE, puisque la boucle de droite du P se prolonge par une boucle en bas à gauche, ce qui correspond à une abréviation de l'époque bien connue des paléographes et qui équivaut à PRO.

³ 1991, p. 45-46 ("Provincialia I, 1) Obole inédite de Charles II d'Anjou, comte de Provence ?").

J'ai supposé que ces deux petits billons noirs de très bas titre (qu'il faudrait déterminer) pourraient représenter l'obole et la pite prévues par l'ordonnance du 9 juin 1298⁴. Leurs poids sont très voisins (0,40 à 0,48 g.); mais, a priori on identifiera plutôt le type au K avec l'obole et le type sans K à la pite, à moins qu'il ne s'agisse d'émissions différentes. Depuis 1991, j'ai vu un second exemplaire de la variante au K trouvé dans la région d'Avignon. Un troisième m'a été signalé dans une collection niçoise et quatre ou cinq exemplaires ont été trouvés en Avignon dans un petit trésor confié pour étude à M. Dhennin (Cabinet des médailles de Paris). En 2000, j'ai examiné ces exemplaires avec M. Dhennin et, malgré la difficulté à distinguer les K des R dans ce type de monnayage, surtout quand les exemplaires ne sont pas parfaitement conservés, il nous a semblé qu'au moins une ou deux monnaies portaient un R et non un K. Il faudrait donc supposer que ce type particulier s'est poursuivi au début du règne de Robert et, s'il représente une émission différente par rapport au type sans K, qu'il lui est postérieur. Mais nous verrons que la différenciation obole / pite est vraisemblable.

Pour le rare denier reforciat (R. 45), les exemplaires que je connais n'ont qu'un point (en haut) après l'abréviation SICIL et P(ro)VIMCIE (l'abréviation de PRO et non le simple P: voir n. 2; et un M au lieu du N) au revers et l'on distingue une variante de ponctuation: un point en haut (R. 45 et fig. 3a) ou deux points (= R. 45a, fig. 3b) au revers après COMES. Pour une monnaie de cette rareté, il m'a semblé intéressant de mettre face à face ces deux variétés.

Fig. 3a et b



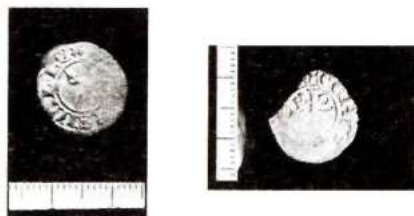
En ce qui concerne Robert (1309-1343), je doute que ses premières émissions (avant 1318) se soient limitées au gros ou gillat (R. 46) et au quart de gros (?) (R. 47)⁵. Le commerce quotidien requérait de la menue monnaie: c'est certainement au début du règne de Robert qu'il faut placer le petit billon noir au R sous une couronne (obole ?) imité de Charles II (voir plus haut) et je ne suis pas sûr que les trois variétés de « petite obole »

⁴ Rolland, p. 128.

⁵ Monnaie très rare, mais non unique comme l'indiquait Rolland en 1956: j'en connais au moins quatre exemplaires en dehors de celui du musée Calvet d'Avignon.

répertoriées par Rolland (R. 50, a et b) soient toutes à classer après 1318. Dans la mesure où R. 50, contrairement à la description de Rolland qui n'en donne ni dessin ni photographie, présente au droit non pas une couronne seule, mais un lis sous une couronne (fig. 4)⁶, je serais tenté d'y voir un nouveau type d'obole remplaçant le R sous la couronne, alors que les deux petits billons à la couronne seule (R. 50a et b) pourraient correspondre à la pite, en fonction de l'analogie avec le monnayage de Charles II. Mais je ne suis pas encore en mesure de proposer une chronologie relative de ces deux émissions (laquelle est antérieure à 1318 ?).

Fig. 4



Il existe aussi des variantes dans le petit reforciat (R. 49), notamment RO. ou R. Mais cette question reste à éclaircir.

Pour rester dans les petites espèces de Robert, il existe trois variantes de l'obole du roberton (émission d'Avignon, 1330-1337) selon la position du lis au revers: dans le premier canton (R. 54a), dans le deuxième (R. 54), mais aussi dans le troisième (fig. 5), qu'on pourrait désigner comme R. 54c, ou plutôt 54b, dans la mesure où Rolland lui-même doute de l'existence de sa prétendue variante b.

Fig. 5



Il faut aussi rectifier la description de la pite (R. 55, émission de 1330-1332), que Rolland avait faite à partir d'exemplaires mal conservés. On verra sur la fig. 6 que la ponctuation de l'avvers se fait par deux points creux et qu'il faut lire SICIL; au revers, point creux en haut après COMES et couronne dans le premier canton de la croix pattée à long pied qui coupe la légende.

⁶ Les cinq exemplaires de cette rare monnaie que je connais portent tous le lis sous la couronne; certains sont beaucoup mieux conservés que l'exemplaire ici représenté.

Fig. 6



Quant aux deux petits billons au lis sous lambel frappés en 1339 (R. 63 et 64) que Rolland présente respectivement comme le denier et la maille, il me semble plus simple et plus conforme à la typologie des monnaies précédentes de les considérer respectivement comme une obole (R. 63) et une pite avec la croix pattée à long pied coupant la légende (R. 64). Rolland lui-même (p. 221) notait déjà que son n° 64 s'inspirait de la pite n° 55. L'identification que je propose montre un parfait parallélisme non seulement entre les émissions de 1330 et 1339, mais même, me semble-t-il, avec les précédentes. Le petit monnayage comporte ordinairement trois espèces: le denier, l'obole, la pite.

Je ne m'attarderai pas sur les monnaies blanches. Mais l'apparition postérieure au travail de Rolland de plusieurs exemplaires du gros ou gillat (R. 46) de superbe qualité devrait permettre de mieux en classer les variantes et la liste, déjà longue (R. 56-59), des variétés du sol provençal frappé à partir de 1337 jusqu'à la mort de Robert pourrait être encore enrichie. Je signale en particulier pour R. 56 la ponctuation initiale point plein R deux points creux (Hôtel des ventes d'Aix-en-Provence, mars 2000).

Depuis Rolland, on distingue à juste titre trois périodes dans le monnayage de Jeanne (1343-1382). Pour la première période, où le nom de Jeanne apparaît seul (1343-1349), il faudra compléter la liste des variétés du sol coronat qui prolonge le type inauguré par Robert (R. 65-68). Pour R. 65, je signale une ponctuation systématique par deux points creux, notamment après IHR, après SICIL et après REG (fig. 7 qui serait R. 65d).

Fig. 7



Au revers, on lira sur tous les exemplaires COM - TIS - A° P(ro)V - ICE (même si le M ressemble à un H).

La description du coronat reforciat (R. 69) est à revoir. Personnellement, j'en possède deux exemplaires. Sur le premier, mal conservé, on lit indubitablement à l'avert I deux points creux IHR [...] EG, ce qui correspond à la titulature normale de la reine, alors que la légende donnée par Rolland (et apparemment confirmée par la photo de l'exemplaire Colomb) ne laisse pas de surprendre. Sur mon second exemplaire, plus beau (fig. 8), on lit clairement au droit la titulature attendue: + IO . IHR . ET () SICIL () REG (E lunaires); et au revers n'apparaît aucune trace de la titulature de FOR(calquier), que je n'arrive pas à distinguer sur la photo de l'exemplaire Colomb, mais la légende attendue: CO(M) - TIS - A P(ro)V - ICE (E lunaire).

Fig. 8



En fonction de ce que nous avons dit précédemment, j'appellerais « pite » plutôt que « petite maille » le billon noir au lis sous lambel avec au revers une croix à long pied coupant la légende, avec une couronne dans le premier canton (R. 70).

À ces deux billons, il convient d'adjoindre une monnaie que Rolland ne connaissait pas en 1956, mais qu'il a lui-même identifiée pour Gabrielle Demians d'Archimbaud dans les fouilles de Rougiers⁷ et dont un second exemplaire, trouvé en Avignon, a été présenté au Groupe Numismatique du Comtat et de Provence en 1992 par Marc Tourtignes⁸, à qui j'ai signalé qu'un premier exemplaire avait déjà été publié par G. Demians d'Archimbaud. Le type de cette monnaie (I sous une couronne à l'avert; croix pattée coupant la légende au revers) rappelle les billons de Charles II et du début du règne de Robert étudiés plus haut. Avec H. Rolland, suivi par G. Demians d'Archimbaud, je pense que ce billon doit être attribué à la première partie du règne de Jeanne; les titulatures correspondent à celles de

⁷ G. Demians d'Archimbaud, *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Editions du CNRS, Paris- Sophia Antipolis/Valbonne 1980, monnaie n° 89 (catalogue, p. 261; commentaire, p. 268; photographie, fig. 212).

⁸ *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence*, Avignon 1992 [1993], p. 32, "Un denier rare de la reine Jeanne de Naples".

R. 70 et à la lecture que je donne de R. 69 d'après les deux exemplaires de ma collection. Grâce à l'aimable autorisation de G. Demians d'Archimbaud et de M. Tourtignes, je puis présenter côte à côte la photo de l'exemplaire trouvé à Rougiers et le dessin exécuté par M. Tourtignes de l'exemplaire découvert en Avignon (respectivement fig. 9a et b).

Fig. 9 a et b



Pour la seconde partie du règne, où le nom de Louis (de Tarente) est associé à celui de son épouse Jeanne (1349-1362), le classement des florins (R. 71-72), comme celui de la période suivante (R. 80-88) devrait intégrer les résultats de la belle étude de Marc Bompaire et J. N. Barrandon⁹. Pour le gros tournois, on notera les variétés à croix fine (R. 75 et 75a) et à croix large, avec IOHAN (AN liés), SIC au lieu de SICL et OM non liés (fig. 10 = R. 75b).

Fig. 10



Pour l'uthène ou octhène (R. 76), ajouter une variante avec au droit SICL et au revers P(ro)VICIE (fig. 11 = R. 76e), et lire COMITSA avec OM liés (et non OS).

Fig. 11



⁹ "Les imitations de florins dans la vallée du Rhône au XIV^e siècle", *Bibliothèque de l'école des chartes* 147, 1989, p. 141-200.

Enfin et surtout, il faut compléter la série de petits billons par un reforciait parallèle à R. 69 pour la première période, c'est-à-dire présentant un lis sous une couronne au droit et au revers une croix fleurdelisée coupant la légende, avec un lis au premier canton (à titre provisoire, R. 78 bis). Bien que l'exemplaire de ma collection, le seul que je connaisse à ce jour, soit trop mal conservé pour que je puisse en publier la photographie, on y lit de façon indiscutable à l'avvers: + . L . ET (. I ... R)EX, ce qui garantit l'identification du type.

Pour la troisième période (1362-1382) où, en dépit de ses remariages, Jeanne apparaît seule souveraine sur son monnayage, la classification des francs ou reines d'or (R. 89-94) est à reprendre complètement selon les indications que je donnais en 1995¹⁰, en distinguant les frappes pour le comté de Provence et celles pour le comté de Piémont (P), en clarifiant les renvois de Rolland souvent inexacts et en identifiant toutes les variantes. De même, pour le demi-gros, uthène ou octhène de Piémont (R. 96), j'ai proposé un nouveau classement¹¹.

La liste des gros (R. 97) est à compléter: voir fig. 12 (qui pourrait être R. 97e), variante de R. 97a, avec deux points creux après IOHAN (AN liés) et sans les sautoirs après FORCAL (AL liés).

Fig. 12



Pour le quaternal (R. 98), mon exemplaire (fig. 13 = R. 98b) n'a pas de sautoir en fin de légende (SIC - IL, ainsi coupé). Au revers, lire COMTSA sautoir en haut P(ro)VICE sautoir en haut E (lunaire) sautoir FORCAL (AL liés).

Fig. 13



¹⁰ "La reine Jeanne et son monnayage pour le comté de Piémont", *Annales du groupe numismatique de Provence* 9, 1994 [1995], p. 23-34, en particulier p. 29-31 et 33.

¹¹ Art. cit. n. 10, p. 32.

Enfin, pour le patac (R. 100), il existe une variante avec au revers les lis en 2-3 au lieu de 1-4 (= R. 100a).

En ce qui concerne Louis II (1384-1417) et Louis III (1417-1434), il convient de recenser toutes les variétés du gros ou sol coronat (R. 109 pour Louis II; R. 113 pour Louis III) en s'efforçant de distinguer d'après leur poids les exemplaires de Louis II (environ 2,3 g.) et de Louis III (environ 2 g.). Par exemple, R. 109a me semble attribuable à Louis III d'après le poids des exemplaires que j'ai pu examiner. Je publie ici deux variétés de ponctuation ignorées de Rolland:

- fig. 14 + :  

R/ :  



- fig. 15 + ()  

R/ :  



Il faudrait aussi, comme je l'ai déjà écrit, distinguer les patacs de Louis III, plus légers, de ceux de Louis II (R. 111). Rolland ne mentionne pas le patac dans son catalogue du numéraire de Louis III (p. 243). Pourtant, une lettre du 10 août (1420 ?) citée par Rolland¹² prescrit de frapper, à côté du florin et du gros, un patac de 1 denier 20 grains d'aloi (2 deniers 12,5 grains, puis 2 deniers 6 grains sous Louis II), taillé à deux florins un gros au marc. Louis III a donc bien fait frapper des patacs. De fait, les exemplaires découverts en stratigraphie ces dernières années, notamment à Marseille¹³, prouvent que les plus faibles sont bien de Louis III. Il faudrait pouvoir étudier le titre et le poids d'un grand nombre d'exemplaires. Mais on peut affirmer que les patacs au nom de Louis bien conservés d'un poids nettement inférieur à un gramme doivent être attribués à Louis III.

¹² Arch. BdR, B 270, f° 133: voir Rolland p. 180.

¹³ Voir par exemple ma contribution "Structuration et évolution du quartier; le mobilier; les monnaies", dans *Marseille, les ateliers de potiers du XIII^e siècle et le quartier Sainte-Barbe (VI-XVII^e s., Documents d'archéologie française 65, Paris 1997, p. 57-60.*

En ce qui concerne le monnayage de René (1434-1480), un de mes précédents articles a sensiblement renouvelé la question¹⁴. J'ai d'abord signalé l'existence, attestée par un document, de florins au nom de Louis sans le lis sous le lambel frappés au début du règne de René, à retrouver, et j'ai établi que, si le sol coronat a été frappé à Aix (R. 114) et Tarascon (R. 115) entre le 26 mars 1453 et le 20 novembre 1455¹⁵, les billons noirs du système provençal ont été émis durant les *deux* premières périodes distinguées par Rolland, et non pas seulement dans la première. Le prouvent les ordonnances conservées, la variété de leurs types (beaucoup plus grande qu'il ne ressort du catalogue de Rolland) et surtout le lien typologique de certains billons avec la monnaie blanche de type français qui caractérise la deuxième période (20 novembre 1455-1475)¹⁶.

Le compte exact des variétés du quaternal ou sixain noir (R. 116) n'a pas encore été fait... et il est rendu presque impossible, comme pour tous les billons noirs de René, par la piètre conservation des espèces qui nous sont parvenues: aucune n'est parfaitement lisible dans tous ses détails. C'est la moins rare des monnaies de René. Aux cinq variétés répertoriées par Rolland, il faut ajouter, sans s'attarder aux variétés de légende, le type où le mot REX sous la couronne apparaît de façon rétrograde XER, avec E lunaire (fig. 16), et l'émission avec un gros anneau sous la couronne.

Fig. 16



Pour le patac (R. 117), je publie ici (fig. 17) un exemplaire sans le lis, mais avec un gros anneau sous la couronne (R. 117a), en raison de son lien avec l'émission de quaternal que je viens de mentionner.

Fig. 17



¹⁴ "Chronologie du monnayage du roi René en Provence", *Annales du groupe numismatique de Provence* 11, 1996 [1998], p. 32-47, qui développe et remplace "Observations sur la chronologie du monnayage du roi René", *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence* 1990 [1991], p. 20-22 et "Provincialia II: à propos de la chronologie du monnayage du roi René", *Annales du groupe numismatique de Provence* 8, 1993 [1994], p. 39.

¹⁵ On peut supposer la frappe posthume de sols au nom de Louis au début du règne de René.

¹⁶ Je pense en particulier au patac au lis (R. 117), à rapprocher de la parpaïolle au lis de la deuxième période (R. 123).

Dès 1988, j'ai signalé les deux premiers exemplaires retrouvés du denier (au lis sous lambel) de René qui mentionnent les ordonnances¹⁷. J'en possède à ce jour huit exemplaires, tous différents (!), ce qui prouve un assez grand nombre d'émissions, même pour une monnaie aussi rare. La mauvaise conservation de ces exemplaires ne me permet pas encore d'en proposer un classement raisonné. Mais, comme je l'indiquais dès 1988, il faut distinguer deux grandes variétés dans la titulature: le comté de Provence seul ou les deux comtés de Provence et de Forcalquier. Peut-être retrouvera-t-on la même distinction dans les quaternaux quand on pourra en dresser un inventaire exhaustif.

Enfin, j'ai pu présenter en 1999 le seul type provençal attesté par les textes qui n'avait pas encore été retrouvé: le coronat reforciat au lis sous une couronne avec au revers une croix fleurdelisée coupant la légende¹⁸. Nous connaissons donc désormais toute la série des billons provençaux de René et commençons à entrevoir des liens typologiques qui permettront peut-être, avec d'autres découvertes, de reconstituer les diverses émissions (et leur chronologie ?).

Pour la deuxième période, où le monnayage d'or, d'argent et de billon blanc imite les types français, j'ai signalé une variété inédite du grand gros d'Aix¹⁹ et j'ai surtout proposé un nouveau classement des parpaïolles. Pour moi, le premier type est celui aux cinq quartiers (R. 129-130), entre 1456-57 et 1465 (?); le deuxième, au véritable écu d'Anjou ancien (R. 123-128), après 1465; le troisième, à l'écu d'Anjou ancien réduit à trois lis sous un lambel (R. 120-122), peut-être après le 4 janvier 1474. J'ajoute que mon exemplaire de R. 126a (demi-parpaïolle) porte en fin de légende FOLCALQ avec un point sous le A et deux points creux finaux (fig. 18). Le point sous le A indique une fabrication aixoise: R. 126 est donc de Tarascon et R. 126a d'Aix.

Fig. 18



¹⁷ "Un denier inédit du roi René", *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence* 1988 [1989], p. 8. Un autre exemplaire est photographié dans mon article de 1996/1998 (mentionné n. 14), p. 47, fig. 1.

¹⁸ "Le coronat reforciat (inédit) du roi René", *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence* 1999 [2000], p. 23-25. À ce jour, je n'en connais pas d'autre exemplaire.

¹⁹ Voir mon article de 1996/1998 (cité n. 14), p. 39, n. 27.

Noter une variété supplémentaire de R. 129 (fig. 19 = R. 129 "d"), avec les lis du revers en 1 et 4 comme R. 129a, mais au droit la légende RENATVS S(I)SILLIE REX ponctuée par une série de deux points creux et avec E lunaires.

Fig. 19



Pour la troisième période (1476-1481), marquée par des légendes pieuses et l'introduction de la croix d'Anjou appelée à devenir de Lorraine, la description de Rolland est globalement satisfaisante. Je doute néanmoins du poids mentionné pour R. 135 (gros de Tarascon): 1,67 g. (mon exemplaire pèse 2,73 g.). Mon exemplaire de R. 139 (demi-gros de Tarascon) est ponctué par : à l'avvers au lieu du simple point mentionné par Rolland (variante ? lecture difficile d'exemplaires mal conservés ?). Le dessin de R. 142 (denier de Tarascon) doit être complété: la rose qu'on voit sous la croix d'Anjou se trouve aussi entre les deux globules sous le R à l'avvers.

Enfin, en ce qui concerne le dernier comte de Provence Charles III (1480-1481), je ne puis que résumer ma mise au point récente²⁰. Le gros conservé au Cabinet des médailles de Marseille (R. 146) est celui d'Aix. La découverte d'une variété inédite du demi-gros d'Aix m'a permis de distinguer deux émissions pour la capitale du comté, avec pour différent respectif:

- un point douzième sous le I de VINCES (magdalon R. 143 et variété inédite du demi-gros qu'on appellera provisoirement R. 147a);
- un I final souscrit d'un point: gros (R. 146), demi (R. 147) et quart de gros inédit publié dans le même article.

Faut-il rappeler encore une fois que R. 145 est une parpaïolle de René mal lue et que R. 149 est un billon de Charles de Duras pour Naples²¹ ?

Une recherche est toujours en devenir. Ma propre mise à jour du Rolland devra elle-même être complétée, voire corrigée sur certains points. Je demande aux numismates provençaux de me signaler les types ou variantes inédits qu'ils connaissent: la rubrique *Provincialia* de nos *Annales* pourrait accueillir des compléments.

Jean-Louis CHARLET

²⁰ "Charles III, dernier comte de Provence (1480-1481) et son monnayage", *Annales du groupe numismatique de Provence* 13, 1998 [2001], p. 31-42.

²¹ Rectification déjà faite par le C. N. I. Voir *Annales du groupe numismatique du Comtat et de Provence* 1983 [1984], p. 26. G. Depeyrot (ouvrage cité n. 1) s'obstine encore à attribuer ces deux monnaies à Charles III de Provence!

MONNAIES DE NÉCESSITÉ PROVENCALES: COMPLÉMENTS

En complément à l'article publié dans le t. XIV-XV (p. 67-82), G. Acchiardi apporte des précisions sur la monnaie des établissements Pavin de Lafarge (Contes-les-Pins, Alpes-Maritimes) et J.-L. Charlet sur des nécessités de Marseille et Montdevergues.

Jeton de la société des ciments Pavin de Lafarge (Contes-les-Pins, 06)

C'est en 1867, avec la construction de l'usine des carrières à chaux hydraulique des Mouchettes, rachetée en 1906 par la Société des chaux et ciments Auguste et Joseph Pavin de Lafarge, que l'industrie s'installe à Contes. Avec l'arrivée de l'électricité et la construction du tramway, elle va profondément modifier le paysage économique de la commune: les ouvriers agricoles deviennent des employés.

Depuis des siècles, les Contois ont fabriqué de la chaux, la *caussina*, pour monter leurs habitations, et des fours à chaux ou *fournas* fonctionnent sur les sites de Pincalvin et des Mouchettes où la matière première se prête à cette activité. La chronologie des événements permet de mieux apprécier l'évolution rapide de la cimenterie.

- 21 octobre 1856, madame Marie-Baptistine Mendiguères achète aux enchères publiques un terrain à Pincalvin appartenant à la commune et mis en vente par la municipalité pour des raisons financières.

- 1872, construction du premier four à chaux exploité par la société Robion et compagnie.

- 1877, mise en production d'un deuxième four droit. La société prend le nom de Société Anonyme de Contes-les-Pins (voir facture adressée à la maison Scoffier à Nice, quartier Saint-Pons en 1888).

- 1884, l'usine prospère et occupe plus de deux cents ouvriers pour une production annuelle de 4.000 tonnes. Une machine à vapeur fournit la force motrice nécessaire. Les voies de communication s'améliorent et le ciment est transporté jusqu'aux entrepôts du port de Nice, rue des Deux-Emmanuels, sur des charrettes tractées par des mulets, en cinq heures!

En 1906, l'usine de Contes est rachetée par la Société des chaux et ciments Auguste et Joseph Pavin de Lafarge. L'électricité a remplacé la vapeur et le tramway les mulets. Quatorze fours droits produisent 40.000 tonnes de chaux par an. Mais les sacs de 50 kgs. en toile de jute sont toujours pesés manuellement. Équipés de vingt-cinq fours droits en 1908, puis trente-trois en 1910, l'usine fabrique 110.000 tonnes de chaux et ciment naturel en 1913. Ses produits servent sur de nombreux chantiers liés au développement du tourisme sur la Côte d'Azur (hôtels, casinos,

infrastructures routières et ferrées), mais aussi dans les colonies françaises et en Amérique du Nord.

Le premier conflit mondial fait chuter la production qui est ramenée à celle des premières années du XXème siècle. Mais, dès la fin de la guerre, l'usine de Contes fabrique du ciment Portland artificiel qui annonce le produit commercialisé aujourd'hui.

Après la guerre, les employés sont postés à différents ateliers et en 1923 la production retrouve son niveau d'avant-guerre. Au début des années 1930, l'effectif passe à trois cents personnes, dont quarante emplois féminins pour la réparation des sacs de toile.

En 1933-1934, mise en chantier d'une nouvelle usine dont le four rotatif est allumé le 30 juin. Le nombre des salariés redescend à deux cent quarante pour une nouvelle ligne de production qui fournit 110.000 tonnes par an. En 1937, déplacement et mécanisation de la carrière de marne (1.000 tonnes par jour).

1949-1957: installation de la nouvelle usine après destruction progressive des anciennes infrastructures. On adopte un nouveau procédé de fabrication appelé "voie demi-sèche" avec un nouveau four plus économe en énergie. Tous les postes sont peu à peu automatisés et l'environnement mieux protégé.

La pièce de un franc ci-dessous illustrée a été frappée peu après la première guerre mondiale:

A/ LAFARGE entouré d'étoiles dans un double grènetis octogonal

R/ 1 FRANC en deux lignes, alternance de points et de losanges dans un double grènetis octogonal.

Octogonal, maillechort, 21 mm., s. d.



Marseille

Aillaud, Rue Isoard 9, 10 cts
laiton, rond, 24 mm, s. d.



Compagnie française "La Canebière", 5 centimes Élie-Gadoury 40.1:
existe à la fois en frappe monnaie et en frappe médaille.

Les monnaies de l'hôpital psychiatrique de Montdevergues (Montfavet, Avignon, Vaucluse), comme probablement celles des autres hôpitaux psychiatriques (par exemple Montperrin à Aix-en-Provence), avaient une destination particulière: on voulait éviter que les malades disposassent d'argent (ils auraient pu le dépenser en dehors de l'établissement!). On leur donnait donc ces jetons qui n'avaient cours qu'à la cantine de l'hôpital.

Gilbert ACCHIARDI et Jean-Louis CHARLET

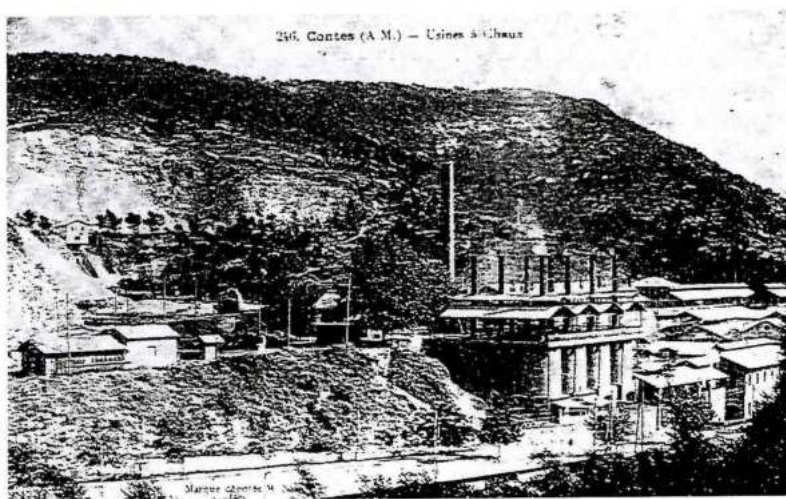


Table des matières

Le mot du Président et responsable des <i>Annales</i> Jean-Louis CHARLET	p. 3-4
Un empire oublié: les Parthes (première partie: 247-70 avant J.-C.)	
Paul DELORME	p. 5-18
Carte de l'empire parthe	p. 13
Planche des drachmes	p. 14-15
Planche des chalques	p. 16-17
Stemma des rois parthes	p. 18
Une nouvelle variété du petit bronze à légende KPIΞΞOC Jean-Albert CHEVILLON	p. 19-21
Les monnaies provinciales romaines de Cilicie (de 63 avant J.-C. à 268 après J.-C.) Maurice ROUX	p. 22-32
Quelques éléments nouveaux sur le monnayage des comtes de Provence Jean-Louis CHARLET	p. 33-44
Monnaies de nécessité provençales: compléments	p. 45-47
Jeton de la société des ciments Pavin de Lafarge (Contes-les-Pins, 06) Gilbert ACCHIARDI	p. 45-46
Marseille, Montdevergues Jean-Louis CHARLET	p. 47
Table des matières	p. 48

